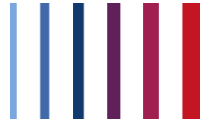


lux | funds



lux | bond

R.C.S. LUXEMBOURG B30521

Rapport semestriel non révisé au 30 juin 2023

Mention légale

Ce rapport est un document d'information à l'usage des actionnaires. Les souscriptions ne peuvent être acceptées que sur la base du prospectus ou du document d'informations clés (DIC), accompagné du dernier rapport annuel et semestriel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel. Ces documents seront adressés gratuitement à toute personne qui en manifestera le désir.

**Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
de droit luxembourgeois à compartiments multiples**

Sommaire

Organisation	2
Rapport d'activité	4
Etat globalisé du patrimoine.....	6
LUX-BOND USD	7
Etat du patrimoine	7
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	8
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	9
LUX-BOND LONG TERM EUR.....	10
Etat du patrimoine	10
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	11
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	13
LUX-BOND MEDIUM TERM EUR.....	14
Etat du patrimoine	14
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	15
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	16
LUX-BOND HIGH INCOME	17
Etat du patrimoine	17
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	18
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	19
LUX-BOND GREEN	20
Etat du patrimoine	20
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	21
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	23
Notes aux états financiers	24
Informations supplémentaires	28

Organisation

Siège social	1, Place de Metz L-1930 LUXEMBOURG
Conseil d'Administration	Mme Françoise THOMA Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg Président du Conseil d'Administration M. Guy HOFFMANN Banque Raiffeisen S.C. Administrateur M. Guy ROSSELJONG Administrateur indépendant
Société de Gestion	SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT S.A. 19-21, Rue Goethe L-1637 LUXEMBOURG
Conseil de Surveillance de la Société de Gestion	Mme Doris ENGEL (à partir du 21 mars 2023) M. Jean FELL M. Aly KOHLL (jusqu'au 21 mars 2023) M. Christian STRASSER
Directoire de la Société de Gestion	Mme Hélène CORBET-BIDAUD M. Carlo STRONCK
Dépositaire	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG
Agent administratif	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG
Conseiller en investissements	LUX-FUND ADVISORY S.A. 2, Place de Metz L-1930 LUXEMBOURG
Calcul de la valeur nette d'inventaire, Agent de transfert et de registre (par délégation)	Ul efa S.A. 2, Rue d'Alsace L-1122 LUXEMBOURG
Cabinet de révision agréé	DELOITTE Audit Société à responsabilité limitée 20, Boulevard de Kockelscheuer L-1821 LUXEMBOURG

Organisation (suite)

Distributeurs

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,
LUXEMBOURG
1, Place de Metz
L-2954 LUXEMBOURG

BANQUE RAIFFEISEN S.C.
4, Rue Léon Laval
L-3372 LEUDELANGE

Initiateurs

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,
LUXEMBOURG
1, Place de Metz
L-2954 LUXEMBOURG

BANQUE RAIFFEISEN S.C.
4, Rue Léon Laval
L-3372 LEUDELANGE

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A. D'ASSURANCES
9, Rue Jean Fischbach
L-3372 LEUDELANGE

Rapport d'activité

À l'issue du premier semestre 2023, tous les compartiments de la SICAV Lux-Bond enregistrent des performances absolues positives. Elles sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Compartiment	SICAV
LUX-BOND USD	+1,48%
LUX-BOND LONG TERM EUR	+1,16%
LUX-BOND MEDIUM TERM EUR	+0,55%
LUX-BOND HIGH INCOME	+0,75%
LUX-BOND GREEN	+0,84%

Sur les marchés obligataires, le premier semestre de 2023 a été globalement positif, bien que marqué par une forte volatilité. L'inflation, qui a lourdement influencé les taux en 2022, est restée le thème central du début d'année. En effet, sa résilience a poussé les banques centrales du monde entier à poursuivre leurs politiques agressives de resserrement monétaire, entraînant une hausse des taux courts. À l'issue de ce premier semestre, le taux allemand à deux ans a grimpé de près de 50 points de base, une progression similaire à celle de son homologue américain.

Au cours des six premiers mois de l'année, la Banque centrale européenne (BCE) a augmenté ses taux principaux à quatre reprises (en février, mars, mai et juin), soit une hausse totale de 250 points de base. La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, relevé ses taux à trois reprises (en février, mars et mai), portant la hausse totale à 75 points de base. Pour rappel, la Fed avait commencé son cycle de relèvement des taux avant la BCE. À la fin du semestre, les taux directeurs des deux principales banques centrales s'affichaient donc à 5-5,25 % pour la Fed et à 4 % pour la BCE.

Parallèlement, la volatilité de la classe d'actifs a été accentuée par une pression violente sur le système bancaire en mars, notamment en raison de la faillite de Silicon Valley Bank aux États-Unis et le sauvetage de Crédit Suisse en Europe. Ces événements ont considérablement affecté les primes de risque du secteur financier, qui ont cependant réussi à se redresser les mois suivants.

En mai, la crise du plafond de la dette américaine a suscité des inquiétudes concernant certaines obligations souveraines américaines. Malgré ces turbulences, les marchés obligataires ont clôturé le semestre en hausse, soutenus par une baisse des taux longs. En effet, l'avancée dans le cycle économique suggère la survenance d'une possible récession et des fléchissements de taux à venir. Par conséquent, l'inversion de la courbe des taux, un indicateur réputé de récession, s'est accentuée au cours de ce semestre. Cette inversion a permis de réaliser des performances positives sur les échéances intermédiaires et longues, et donc sur la classe d'actifs en général.

Du côté du crédit, malgré une volatilité notable, les primes de risque ont terminé la période en légère baisse. Si l'émission sur le marché primaire a été significative, la demande pour la dette privée est restée forte, notamment en raison de rendements devenus attractifs.

Le compartiment LUX-BOND USD a connu un premier semestre fort après une année 2022 difficile. Tout au long de la période sous revue, nous avons conservé une surpondération des obligations souveraines américaines au détriment des emprunts privés. Cette décision était principalement motivée par l'avancée de la Fed dans son cycle de resserrement monétaire, et par des primes de risque moins attractives sur les emprunts privés. De légers changements d'allocation ont été effectués, à l'instar d'un échange d'emprunt privés cycliques (Delta Air Lines, United Rentals) en faveur de titres plus défensifs et de meilleure qualité (BPCE, BNP Paribas).

Le compartiment LUX-BOND LONG TERM EUR a profité d'un léger fléchissement des taux intermédiaires et longs. Le compartiment a démarré la période sous revue avec une surpondération des emprunts privés, justifiée par des rendements attractifs et des sociétés aux profils financiers solides. La duration du compartiment était quant à elle en ligne avec le marché obligataire, et elle l'est restée tout au long de la période sous revue. En mai, la surpondération du crédit a été neutralisée afin de se concentrer sur une sélection d'émetteurs de qualité à faible cyclicité. La décision a été prise dans le cadre d'un contexte économique incertain, et en tenant compte de l'approche d'une éventuelle récession. À cet effet, ce changement a été opéré au profit des emprunts publics européens AAA-AA, à plus longue maturité.

Rapport d'activité (suite)

Le compartiment LUX-BOND MEDIUM TERM EUR clôture la période sous revue dans le vert, grâce à une baisse des taux intermédiaires et à des paiements d'intérêts. Le compartiment a fait valoir une surexposition aux emprunts privés durant la majeure partie de la période sous revue, mais celle-ci a été neutralisée courant mai, alors que les risques de récession grandissaient. Nous avons ainsi conservé des titres de qualité et non-cycliques et réalloué les ventes des titres plus cycliques à de la dette gouvernementale de qualité. Bien que la duration ait été maintenue légèrement inférieure à celle du marché de la dette à courte maturité sur la majorité de la période sous revue, en raison de la remontée des taux courts, celle-ci a été augmentée au mois de mai.

Le compartiment LUX-BOND HIGH INCOME a enregistré une performance positive de +0,75% à l'issue du premier semestre 2023. Il investit dans un éventail bien diversifié de fonds, comprenant des fonds en obligations souveraines et des fonds de crédit intégrant de la dette High Yield et émergente. À l'issue de la période, notre allocation dans la stratégie High Yield et en dette émergente a apporté une contribution positive en termes absolus vu la compression des spreads de crédit constatée entre janvier et juin, non sans volatilité. Les allocations aux crédits à duration courte ont également contribué positivement. Nous avons également introduit en portefeuille une solution exposée à la dette financière européenne offrant des points d'entrée intéressants suite au stress dont le secteur bancaire a souffert durant le mois de mars. Enfin, après une période plus volatile sur les taux, nos allocations aux bons du trésor américain à duration plus longue ont apporté une contribution positive, alors que les bons du trésor à plus courte maturité ont contribué négativement à la performance.

Le compartiment LUX-BOND GREEN a enregistré une performance positive de +0,84%. Alors que les rendements attractifs des emprunts privés nous avaient poussés à augmenter le poids de la dette privée courte et de qualité au cours du premier trimestre, le contexte économique nous a contraint à neutraliser ce positionnement au début du mois de mai. Dans ce cadre, nous avons vendu les titres de dettes les plus cycliques pour nous concentrer sur des sociétés non-cycliques aux bilans solides. Parallèlement, nous avons augmenté la part des émetteurs souverains AA-AAA. La duration du compartiment a ainsi été légèrement relevée, bien qu'elle soit restée inférieure à celle du marché des obligations vertes. En effet, la duration moyenne de celui-ci est élevée en raison du caractère récent des obligations vertes, toutes proportions gardées puisque la tendance s'estompe au fil du temps.

À la fin de la période sous revue, le compartiment était investi à 98,7% en obligations vertes, conformément à son objectif d'investissement soutenable qui consiste à financer des projets durables. Les 1,3% restants concernaient uniquement des liquidités.

Le compartiment LUX-BOND GREEN fait valoir un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 de la SFDR. Davantage d'informations sur la réalisation de son objectif d'investissement durable sont disponibles en annexe du présent document.

Luxembourg, le 17 juillet 2023

Le Conseil d'Administration

Note : Les informations de ce rapport sont données à titre indicatif sur base d'informations historiques et ne sont pas indicatives des résultats futurs.

Etat globalisé du patrimoineau 30 juin 2023
(en EUR)**Actif**

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	317.377.381,96
Avoirs bancaires	5.491.647,45
A recevoir sur émissions d'actions	207.632,22
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	2.131.155,09
Total de l'actif	<hr/> 325.207.816,72 <hr/>

Exigible

A payer sur rachats d'actions	240.134,53
Frais à payer	258.295,95
Total de l'exigible	<hr/> 498.430,48 <hr/>
Actif net à la fin de la période	<hr/> 324.709.386,24 <hr/>

LUX-BOND USD**Etat du patrimoine**

au 30 juin 2023
(en USD)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	45.504.856,01
Avoirs bancaires	1.564.635,93
A recevoir sur émissions d'actions	12.161,99
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	354.310,30
Total de l'actif	47.435.964,23

Exigible

A payer sur rachats d'actions	39.543,21
Frais à payer	41.524,45
Total de l'exigible	81.067,66
Actif net à la fin de la période	47.354.896,57

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en USD)
Capitalisation (Classe A)	76.821,7701	USD	580,06	44.561.326,58
Distribution (Classe B)	5.553,9765	USD	154,00	855.290,28
Capitalisation (Classe M)	20.775,0000	USD	93,30	1.938.279,71
				47.354.896,57

LUX-BOND USD**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**au 30 juin 2023
(en USD)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</u>					
Obligations					
USD	1.500.000	AbbVie Inc 3.6% Sen 15/14.05.25	1.455.105,00	1.449.660,00	3,06
USD	1.500.000	Anheuser Bush Inbe WldWide Inc 3.5% 20/01.06.30	1.397.310,00	1.395.615,00	2,95
USD	500.000	AT&T Inc 6.375% Ser B Sen 16/01.03.41	612.438,87	525.357,50	1,11
USD	1.000.000	BPCE S.A. 2.375% 20/14.01.25	952.620,00	938.440,00	1,98
USD	1.000.000	Gilead Sciences Inc 2.95% Sen 16/01.03.27	1.053.842,30	938.220,00	1,98
USD	1.000.000	Goldman Sachs Group Inc 3% 22/15.03.24	976.850,00	980.655,00	2,07
USD	1.000.000	Intel Corp 4% Sen 12/15.12.32	1.165.968,47	937.490,00	1,98
USD	2.800.000	KFW 1.75% Sen 19/14.09.29	2.489.290,60	2.448.208,00	5,17
USD	3.000.000	US 0.625% T-Notes Ser E-2030 Sen 20/15.08.30	2.506.054,68	2.385.703,20	5,04
USD	3.500.000	US 1.25% Ser E-2031 21/15.08.31	3.006.347,66	2.866.992,27	6,05
USD	2.000.000	US 1.625% Ser E-2029 19/15.08.29	1.849.765,62	1.741.796,90	3,68
USD	2.350.000	US 1.625% Ser Q-2026 19/30.09.26	2.254.853,52	2.150.892,60	4,54
USD	1.950.000	US 2.75% Ser M-2025 18/30.06.25	2.023.848,64	1.869.981,46	3,95
USD	1.500.000	US 2.75% T-Bonds 12/15.11.42	1.429.961,17	1.231.640,70	2,60
USD	3.000.000	US 2.875% Ser C-2032 22/15.05.32	2.963.164,06	2.775.703,20	5,86
USD	3.700.000	US 2.875% T-Notes Ser E-2028 18/15.08.28	3.672.629,20	3.480.456,99	7,35
USD	2.500.000	US 3.875% T-Bonds 10/15.08.40	2.871.540,91	2.475.781,25	5,23
USD	2.500.000	US 4.375% Ser Bonds of FEB 2038 08/15.02.38	3.082.665,05	2.656.250,12	5,61
USD	3.000.000	US 4.5% T-Bonds 06/15.02.36	3.624.146,22	3.231.328,20	6,82
USD	700.000	US ILB Ser X-2024 19/15.04.24	808.771,68	821.478,70	1,73
USD	750.000	US ILB Ser X-2025 20/15.04.25	828.346,67	837.761,16	1,77
USD	850.000	US ILB Ser X-2027 22/15.04.27	836.977,22	844.137,59	1,78
USD	3.500.000	US T-Notes 2.375% Ser C-2027 Sen 17/15.05.27	3.364.921,87	3.255.957,07	6,88
Total obligations			45.227.419,41	42.239.506,91	89,19
<u>Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé</u>					
Obligations					
USD	1.000.000	BNP Paribas SA 3.375% Ser 2823 18/09.01.25	973.690,00	961.480,00	2,03
USD	1.380.000	Bristol Myers Squibb Co 3.4% Sen 20/26.07.29	1.538.777,80	1.280.909,10	2,71
USD	1.000.000	Delta Air Lines Inc 7% 20/01.05.25	1.173.175,00	1.022.960,00	2,16
Total obligations			3.685.642,80	3.265.349,10	6,90
Total portefeuille-titres			48.913.062,21	45.504.856,01	96,09
Avoirs bancaires				1.564.635,93	3,30
Autres actifs/(passifs) nets				285.404,63	0,61
Total				47.354.896,57	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-BOND USD

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 30 juin 2023

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pays et gouvernements	68,89 %
Finances	14,20 %
Services de santé	7,75 %
Industrie	2,16 %
Technologies	1,98 %
Services de télécommunication	1,11 %
Total	<u>96,09 %</u>

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Etats-Unis d'Amérique	86,91 %
Allemagne	5,17 %
France	4,01 %
Total	<u>96,09 %</u>

LUX-BOND LONG TERM EUR**Etat du patrimoine**

au 30 juin 2023
(en EUR)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	115.640.779,00
Avoirs bancaires	2.128.510,99
A recevoir sur émissions d'actions	28.948,41
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	825.339,44
Total de l'actif	118.623.577,84

Exigible

A payer sur rachats d'actions	163.729,97
Frais à payer	92.436,28
Total de l'exigible	256.166,25
Actif net à la fin de la période	118.367.411,59

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
Capitalisation (Classe A)	306.265,2153	EUR	244,42	74.858.868,74
Distribution (Classe B)	55.490,0554	EUR	106,46	5.907.291,76
Capitalisation (Classe M)	428.673,6587	EUR	87,72	37.601.251,09
				118.367.411,59

LUX-BOND LONG TERM EUR**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**

au 30 juin 2023
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
Portefeuille-titres					
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					
Obligations					
EUR	4.500.000	Agence Française de Dev SA 0.25% EMTN Sen 16/21.07.26	4.377.510,00	4.086.877,50	3,45
EUR	4.000.000	Apple Inc 1.625% Sen 14/10.11.26	3.824.800,00	3.763.300,00	3,18
EUR	3.400.000	Autoroutes du Sud de la France 1% EMTN Reg S Sen 16/13.05.26	3.200.284,00	3.146.496,00	2,66
EUR	2.000.000	BAT Intl Finance Plc 1.25% EMTN 15/13.03.27	2.020.460,00	1.812.640,00	1,53
EUR	2.400.000	Caisse Refinancement Habitat 3.6% EMTN 12/08.03.24	2.761.175,17	2.397.840,00	2,03
EUR	1.000.000	Comunidad de Madrid 1.826% 15/30.04.25	1.021.100,00	966.825,00	0,82
EUR	4.100.000	Cooperatieve Rabobank UA VAR EMTN Ser 3260A 22/27.01.28	4.168.429,00	4.127.859,50	3,49
EUR	2.000.000	Daimler Canada Fin Inc 3% EMTN Ser 83 22/23.02.27	2.002.800,00	1.947.950,00	1,65
EUR	3.500.000	Deutschland 0% 20/15.05.35	2.921.835,00	2.634.030,00	2,22
EUR	5.000.000	Deutschland 0% 21/15.11.28	4.812.785,00	4.383.450,00	3,70
EUR	5.000.000	Deutschland 0% 22/15.02.32	4.572.343,00	4.093.250,00	3,46
EUR	4.500.000	Deutschland 0.25% Sen 17/15.02.27	4.422.649,75	4.123.035,00	3,48
EUR	4.000.000	Deutschland 0.5% 18/15.02.28	3.859.510,00	3.645.780,00	3,08
EUR	2.000.000	Deutschland 4% Ser 05 05/04.01.37	2.710.233,33	2.348.620,00	1,98
EUR	2.000.000	EIB 0.125% EMTN Ser 2167/0100 Sen Reg S 15/15.04.25	2.001.302,80	1.884.680,00	1,59
EUR	3.500.000	EIB 0.5% EMTN 16/13.11.37	2.731.555,00	2.447.900,00	2,07
EUR	2.000.000	EIB 4% EMTN 05/15.10.37	2.547.664,00	2.186.000,00	1,85
EUR	3.000.000	Espana 1.95% Sen 15/30.07.30	3.116.085,00	2.759.610,00	2,33
EUR	1.600.000	Espana 5.9% 11/30.07.26	2.046.294,81	1.717.888,00	1,45
EUR	3.000.000	Eur Fin Stabil Facil 0.5% EMTN Ser 115 Sen Reg S 17/11.07.25	3.039.900,00	2.825.700,00	2,39
EUR	4.000.000	European Economic Community 3.375% EMTN Sen 12/04.04.32	4.376.770,00	4.108.040,00	3,47
EUR	2.800.000	France 0.5% OAT Sen 14/25.05.25	2.797.200,00	2.658.068,00	2,24
EUR	5.000.000	France 2% 22/25.11.32	4.846.810,00	4.636.600,00	3,92
EUR	4.500.000	France 2.5% OAT 14/25.05.30	5.026.013,57	4.413.802,50	3,73
EUR	2.000.000	France 4% OAT 05/25.04.55	2.415.585,00	2.292.150,00	1,94
EUR	1.500.000	France 4% OAT 10/25.04.60	1.830.105,00	1.743.562,50	1,47
EUR	2.000.000	France 4.50% T-Bond 09/25.04.41	2.493.055,00	2.352.650,00	1,99
EUR	4.000.000	France 4.75% OAT 04/25.04.35	4.895.195,00	4.670.480,00	3,95
EUR	1.000.000	Italia 0% Ser 5Y 21/01.08.26	927.480,00	892.515,00	0,75
EUR	500.000	Italia 0.45% 21/15.02.29	477.030,00	417.420,00	0,35
EUR	1.000.000	Italia 0.95% Ser 10Y 21/01.06.32	848.155,71	781.200,00	0,66
EUR	2.000.000	Italia 2% BTP 15/01.12.25	2.053.479,46	1.920.510,00	1,62
EUR	1.000.000	Italia 2.5% BTP Sen 14/01.12.24	1.048.580,59	982.720,00	0,83
EUR	1.500.000	Italia 3.85% T-Bonds Ser 30Y Sen /01.09.49	1.548.554,83	1.400.722,50	1,18
EUR	3.800.000	John Deere Bank SA 2.5% EMTN 22/14.09.26	3.733.975,00	3.656.683,00	3,09
EUR	2.000.000	NASDAQ INC 1.75% 19/28.03.29	2.110.800,00	1.755.030,00	1,48
EUR	2.500.000	Nederlandse Waterschapsbank NV 0.625% EMTN Sen 19/06.02.29	2.503.000,00	2.173.925,00	1,84
EUR	5.000.000	Netherlands 0% 144A 21/15.07.31	4.527.650,00	4.046.325,00	3,42
EUR	2.000.000	Netherlands 3.75% 10/15.01.42	2.598.244,16	2.295.360,00	1,94
EUR	1.500.000	Portugal 2.125% Sen 18/17.10.28	1.665.195,00	1.440.757,50	1,22
EUR	4.100.000	Royal Bank of Canada 0.01% EMTN Ser CB47 20/21.01.27	3.632.616,00	3.601.522,00	3,04
EUR	2.500.000	Siemens Financieringsmaatsc NV 0% EMTN 20/20.02.26	2.289.000,00	2.282.012,50	1,93

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

LUX-BOND LONG TERM EUR**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (suite)**

au 30 juin 2023
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	1.500.000	Toronto Dominion Bank (The) 0.5% Reg S Sen 17/03.04.24	1.452.855,00	1.463.655,00	1,24
EUR	2.500.000	Unicredit SpA 0.75% Ser 2015-1 Sen 15/30.04.25	<u>2.473.250,00</u>	<u>2.355.337,50</u>	<u>1,99</u>
Total portefeuille-titres			124.729.315,18	115.640.779,00	97,70
Avoirs bancaires				2.128.510,99	1,80
Autres actifs/(passifs) nets				598.121,60	0,50
Total				<u>118.367.411,59</u>	<u>100,00</u>

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-BOND LONG TERM EUR**Répartition économique et géographique du portefeuille-titres**

au 30 juin 2023

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pays et gouvernements	52,91 %
Finances	25,11 %
Institutions internationales	11,37 %
Biens de consommation durable	4,83 %
Industrie	2,66 %
Administrations publiques locales	0,82 %
Total	<u>97,70 %</u>

Répartition géographique(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

France	27,38 %
Allemagne	17,92 %
Pays-Bas	12,62 %
Luxembourg	10,99 %
Italie	7,38 %
Canada	5,93 %
Etats-Unis d'Amérique	4,66 %
Espagne	4,60 %
Belgique	3,47 %
Royaume-Uni	1,53 %
Portugal	1,22 %
Total	<u>97,70 %</u>

LUX-BOND MEDIUM TERM EUR**Etat du patrimoine**

au 30 juin 2023
(en EUR)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	68.867.696,00
Avoirs bancaires	547.391,94
A recevoir sur émissions d'actions	105.899,65
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	576.487,93
Total de l'actif	<u>70.097.475,52</u>

Exigible

A payer sur rachats d'actions	11.915,87
Frais à payer	51.051,16
Total de l'exigible	<u>62.967,03</u>
Actif net à la fin de la période	<u>70.034.508,49</u>

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
Capitalisation (Classe A)	251.494,2956	EUR	117,94	29.662.468,06
Distribution (Classe B)	6.295,9099	EUR	86,76	546.235,79
Capitalisation (Classe M)	445.745,6145	EUR	89,35	39.825.804,64
				<u>70.034.508,49</u>

LUX-BOND MEDIUM TERM EUR**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**au 30 juin 2023
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</u>					
Obligations					
EUR	1.200.000	Autoroutes du Sud de la France 1.375% EMTN Sen 18/27.06.28	1.325.088,00	1.092.888,00	1,56
EUR	1.000.000	Barclays Plc 1.5% 18/03.09.23	1.030.650,00	996.020,00	1,42
EUR	2.800.000	Berlin (Land) 1.625% EMTN Ser 435 Sen 14/03.06.24	3.038.560,00	2.747.318,00	3,92
EUR	1.500.000	BMW Finance NV 0.5% EMTN 22/22.02.25	1.437.901,50	1.419.742,50	2,03
EUR	1.500.000	BNP Paribas SA VAR EMTN Sen 19/23.01.27	1.421.976,00	1.406.595,00	2,01
EUR	800.000	Bq Féd du Crédit Mutuel 0.125% EMTN Ser 489 19/05.02.24	775.228,80	781.884,00	1,12
EUR	2.000.000	Citigroup Inc 2.375% EMTN Ser 69 Sen Reg S 14/22.05.24	2.180.810,00	1.972.700,00	2,82
EUR	1.500.000	Crédit Agricole SA 0.375% EMTN 21/20.04.28	1.256.790,00	1.256.602,50	1,80
EUR	2.800.000	Crédit Agricole SA 0.375% EMTN Sen Reg S 19/21.10.25	2.841.609,00	2.580.872,00	3,69
EUR	3.500.000	Deutschland 0% 21/15.11.28	3.251.045,00	3.068.415,00	4,38
EUR	1.500.000	Deutschland 0% 22/15.03.24	1.475.775,00	1.464.210,00	2,09
EUR	2.500.000	Deutschland 0% Sen 16/15.08.26	2.318.250,00	2.293.687,50	3,28
EUR	3.500.000	Deutschland 0.5% Sen 16/15.02.26	3.323.755,00	3.286.815,00	4,69
EUR	2.500.000	Deutschland 2% 13/15.08.23	2.772.875,00	2.496.400,00	3,57
EUR	2.300.000	Deutschland 6.25% Ser 94 94/04.01.24	2.818.842,00	2.331.199,50	3,33
EUR	2.000.000	Enel Finance Intl NV 0% EMTN 21/17.06.27	1.848.440,00	1.719.410,00	2,46
EUR	2.000.000	Engie SA 1.75% EMTN Ser 95 20/27.03.28	2.219.550,00	2.169.840,00	2,62
EUR	2.000.000	Espana 1.45% Sen 17/31.10.27	2.138.715,00	1.856.620,00	2,65
EUR	2.200.000	Espana 3.8% 14/30.04.24	2.576.134,00	2.201.452,00	3,14
EUR	1.000.000	EXOR NV 2.5% Sen 14/08.10.24	1.106.400,00	978.070,00	1,40
EUR	1.500.000	France 0.5% OAT Sen 14/25.05.25	1.413.615,00	1.423.965,00	2,03
EUR	2.000.000	France 2.5% OAT 14/25.05.30	2.206.700,00	1.961.690,00	2,80
EUR	3.000.000	France 3.5% T-Bond 10/25.04.26	3.054.180,00	3.031.560,00	4,33
EUR	2.700.000	France 4.25% OAT 07/25.10.23	2.828.439,00	2.705.670,00	3,86
EUR	3.000.000	France 6% OAT 94/25.10.25	3.345.868,00	3.185.025,00	4,55
EUR	2.300.000	Italia 1.85% T-Bonds Ser 7Y 17/15.05.24	2.351.980,00	2.262.487,00	3,23
EUR	2.200.000	Italia 2% BTP Ser 10Y 18/01.02.28	2.373.293,00	2.044.845,00	2,92
EUR	1.000.000	Italia 4.5% BTP 13/01.03.24	1.161.560,00	1.004.340,00	1,43
EUR	1.500.000	La Banque Postale 0.25% EMTN 19/12.07.26	1.360.800,00	1.340.182,50	1,91
EUR	1.500.000	Merck & Co Inc 1.875% Sen 14/15.10.26	1.442.700,00	1.417.462,50	2,02
EUR	2.000.000	Netherlands 0% 144A 21/15.07.31	1.818.140,00	1.618.530,00	2,31
EUR	1.500.000	Netherlands 0% Unitary 144A Reg S 17/15.01.24	1.477.455,00	1.473.532,50	2,10
EUR	1.500.000	Poland 1% EMTN Sen Reg S 19/07.03.29	1.596.375,00	1.318.012,50	1,88
EUR	1.500.000	Sanofi SA 0.875% EMTN Ser 36 19/21.03.29	1.352.790,00	1.318.080,00	1,88
EUR	1.000.000	Ste du Grand Paris EPIC 1.125% EMTN Sen 18/22.10.28	992.940,00	898.210,00	1,28
EUR	800.000	Swedbank AB 3.75% EMTN 22/14.11.25	794.368,00	789.728,00	1,13
EUR	2.000.000	Veolia Environnement 1.496% EMTN Sen 17/30.11.26	2.177.076,00	1.864.400,00	2,66
EUR	1.500.000	Vinci SA 1% EMTN Sen 18/26.09.25	1.440.150,00	1.421.235,00	2,03
Total portefeuille-titres			74.346.823,30	68.867.696,00	98,33
Avoirs bancaires				547.391,94	0,78
Autres actifs/(passifs) nets				619.420,55	0,89
Total				70.034.508,49	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-BOND MEDIUM TERM EUR**Répartition économique et géographique du portefeuille-titres**

au 30 juin 2023

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pays et gouvernements	58,57 %
Finances	20,39 %
Services aux collectivités	5,28 %
Administrations publiques locales	5,20 %
Industrie	4,99 %
Services de santé	3,90 %
Total	<u>98,33 %</u>

Répartition géographique(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

France	40,13 %
Allemagne	25,26 %
Pays-Bas	10,30 %
Italie	7,58 %
Espagne	5,79 %
Etats-Unis d'Amérique	4,84 %
Pologne	1,88 %
Royaume-Uni	1,42 %
Suède	1,13 %
Total	<u>98,33 %</u>

LUX-BOND HIGH INCOME**Etat du patrimoine**

au 30 juin 2023
(en EUR)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	15.599.902,00
Avoirs bancaires	318.417,32
A recevoir sur émissions d'actions	21.279,00
Total de l'actif	15.939.598,32

Exigible

Frais à payer	14.377,05
Total de l'exigible	14.377,05
Actif net à la fin de la période	15.925.221,27

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
Capitalisation (Classe A)	71.797,2423	EUR	212,24	15.238.341,17
Distribution (Classe B)	7.227,2630	EUR	95,04	686.880,10
				15.925.221,27

LUX-BOND HIGH INCOME**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**au 30 juin 2023
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Fonds d'investissement ouverts</u>					
Fonds d'investissement (OPCVM)					
EUR	43.777	BlackRock Fixed Inc Dublin Fds iEur Govt Bd Idx IE Istl Cap	991.385,87	898.916,92	5,64
EUR	16.686	BlueBay Fds Inv Grade EUR Aggregate Bond C Cap	1.790.388,11	1.746.857,34	10,97
EUR	6.905	Candriam Bonds EUR High Yield R Cap	838.209,33	953.787,65	5,99
EUR	9.023	Eur Specialist Inv Fds M&G Eur Cred Inv WI Cap	790.771,21	790.470,74	4,96
EUR	5.249	Janus Henderson Horizon Fd EUR Corp Bond I2 Cap	792.632,57	792.284,06	4,97
EUR	120.000	Nordea 1 SICAV Eur Covered Bond Fd BI EUR Cap	1.630.656,00	1.584.696,00	9,95
EUR	36.352	PIMCO Fds GI Investors Ser Plc Cap Securities Istl EUR Cap	480.936,96	482.754,56	3,03
EUR	32.539	Schroder Intl Sel Fd EUR Corp Bond C Cap	750.274,50	754.725,84	4,74
EUR	3.099	Vanguard Investment Ser Plc EUR Governme Bond Index Fd I Cap	649.687,28	586.976,32	3,69
Total fonds d'investissement (OPCVM)			8.714.941,83	8.591.469,43	53,94
Tracker funds (OPCVM)					
EUR	28.053	Amundi Index Solutions Euro Corp SRI 0-3Y UCITS ETF DR A Cap	1.345.441,52	1.366.040,84	8,58
EUR	385.170	iShares II Plc USD Treasury Bond 7-10yr UCITS ETF Dist	1.832.208,56	1.631.657,15	10,25
EUR	6.027	iShares III Plc Core EUR Government Bond UCITS ETF Dist	742.785,63	654.019,91	4,11
EUR	213.346	iShares V Plc JPM USD EM Corp Bond UCITS ETF EUR Hedged Cap	1.086.891,20	943.800,03	5,93
EUR	391.309	iShares VII Plc USD Treasury Bond 3-7yr UCITS ETF EUR Dis	1.910.093,66	1.705.089,84	10,71
EUR	7.400	PIMCO ETFs Plc Low Dur EUR Corp BdSo UCITS Dist	771.598,08	707.824,80	4,44
Total tracker funds (OPCVM)			7.689.018,65	7.008.432,57	44,02
Total portefeuille-titres			16.403.960,48	15.599.902,00	97,96
Avoirs bancaires				318.417,32	2,00
Autres actifs/(passifs) nets				6.901,95	0,04
Total				15.925.221,27	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-BOND HIGH INCOME

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 30 juin 2023

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Fonds d'investissement	97,96 %
Total	<u>97,96 %</u>

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Luxembourg	50,16 %
Irlande	47,80 %
Total	<u>97,96 %</u>

LUX-BOND GREEN**Etat du patrimoine**

au 30 juin 2023
(en EUR)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	75.559.696,06
Avoirs bancaires	1.063.197,11
A recevoir sur émissions d'actions	40.357,60
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	404.570,34
Total de l'actif	<u>77.067.821,11</u>

Exigible

A payer sur rachats d'actions	28.243,77
Frais à payer	62.370,55
Total de l'exigible	<u>90.614,32</u>
Actif net à la fin de la période	<u>76.977.206,79</u>

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
Capitalisation (Classe A)	700.600,7144	EUR	83,56	58.542.731,69
Distribution (Classe B)	6.876,4461	EUR	81,74	562.105,59
Capitalisation (Classe M)	208.967,1134	EUR	85,53	17.872.369,51
				<u>76.977.206,79</u>

LUX-BOND GREEN**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets**au 30 juin 2023
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</u>					
Obligations					
EUR	1.500.000	ABN AMRO Bank NV 0.5% Sen Pref Reg S 19/15.04.26	1.547.330,00	1.366.867,50	1,78
EUR	2.000.000	ACEA SpA 0% EMTN Ser 7 21/28.09.25	1.929.175,00	1.820.490,00	2,36
EUR	2.000.000	Belgium 1.25% OLO Ser 86 Reg S 18/22.04.33	2.150.166,80	1.714.530,00	2,23
EUR	1.500.000	BNP Paribas SA 1.125% EMTN Sen 19/28.08.24	1.562.450,00	1.450.875,00	1,88
EUR	2.000.000	Bq Féd du Crédit Mutuel 0.25% EMTN Ser 519 21/29.06.28	2.011.884,00	1.674.050,00	2,17
EUR	1.500.000	Crédit Agricole SA 0.375% EMTN Sen Reg S 19/21.10.25	1.520.197,50	1.382.610,00	1,80
EUR	3.000.000	Deutschland 0% 20/10.10.25	2.881.200,00	2.806.335,00	3,65
EUR	3.000.000	Deutschland 0% 20/15.08.30	2.977.554,00	2.540.640,00	3,30
EUR	1.200.000	Deutschland 0% 21/15.08.31	993.084,00	994.482,00	1,29
EUR	2.000.000	Deutschland 2.3% 23/15.02.33	1.996.440,00	1.986.580,00	2,58
EUR	1.500.000	EDP Finance BV 1.875% EMTN Sen Reg S 18/13.10.25	1.619.816,85	1.433.280,00	1,86
EUR	1.500.000	EIB 1.5% 22/15.06.32	1.432.440,00	1.324.342,50	1,72
EUR	800.000	EIB 1.5% Ser 2308/0100 Sen Reg S 17/15.11.47	1.073.360,50	577.212,00	0,75
EUR	1.500.000	Electricité de France 1% EMTN Sen 16/13.10.26	1.583.270,00	1.373.197,50	1,78
EUR	2.000.000	Enel Finance Intl SA 1.5% EMTN Sen Reg S 19/21.07.25	2.083.131,50	1.905.220,00	2,48
EUR	1.500.000	Engie SA 1.75% EMTN Ser 95 20/27.03.28	1.668.250,00	1.378.380,00	1,79
EUR	2.000.000	Espana 1% 21/30.07.42	1.512.590,00	1.261.590,00	1,64
EUR	1.500.000	Eurofima 0.15% EMTN Ser 200 19/10.10.34	1.169.685,00	1.079.107,50	1,40
EUR	2.000.000	European Union 0.4% 21/04.02.37	1.376.460,00	1.400.550,00	1,82
EUR	1.200.000	European Union 2.75% 22/04.02.33	1.170.852,00	1.173.924,00	1,53
EUR	4.000.000	France 1.75% OAT 17/25.06.39	5.109.155,64	3.323.800,00	4,32
EUR	2.500.000	Hera SpA 0.875% EMTN Ser 9 Sen Reg S 19/05.07.27	2.487.090,00	2.225.462,50	2,89
EUR	1.500.000	Iberdrola Finanzas SA 1.25% EMTN Ser 125 Tr 1 18/28.10.26	1.605.685,00	1.396.417,50	1,81
EUR	2.000.000	Intesa San Paolo 0.75% EMTN 21/16.03.28	2.036.960,00	1.708.210,00	2,22
EUR	2.400.000	Ireland 1.35% Sen Reg S 18/18.03.31	2.584.511,89	2.166.048,00	2,81
EUR	1.500.000	Iren SpA 0.875% EMTN Sen Reg S 19/14.10.29	1.573.974,84	1.238.482,50	1,61
EUR	3.000.000	Italia 1.5% 144A 21/30.04.45	3.040.330,00	1.858.485,00	2,41
EUR	1.200.000	Italia 4% Ser 9Y 144A 23/30.10.31	1.213.764,00	1.210.368,00	1,57
EUR	1.450.000	Leaseplan Corp NV 1.375% EMTN Sen 19/07.03.24	1.510.491,00	1.421.493,00	1,85
EUR	2.000.000	Netherlands 0.5% Reg S 19/15.01.40	1.980.244,05	1.410.340,00	1,83
EUR	2.000.000	Oesterreich 2.9% 144A 23/23.05.29	2.014.400,00	1.997.330,00	2,59
EUR	2.300.000	Orsted 1.5% Ser 9 Sen Reg S 17/26.11.29	2.381.212,00	2.007.106,50	2,61
EUR	1.500.000	Poland 1.125% EMTN Sen Reg S 18/07.08.26	1.612.744,80	1.402.972,50	1,82
EUR	1.500.000	SBAB Bank AB 0.5% EMTN Ser 713 20/13.05.25	1.509.060,00	1.404.900,00	1,83
EUR	600.000	SNCF Réseau 2.25% EMTN Ser 132 Tr 1 Sen Reg S 17/20.12.47	797.124,00	462.423,00	0,60
EUR	1.500.000	Ste du Grand Paris EPIC 0% EMTN Sen 20/25.11.30	1.481.955,00	1.184.355,00	1,54
EUR	1.600.000	Ste du Grand Paris EPIC 1.125% EMTN Sen 18/22.10.28	1.613.900,00	1.437.136,00	1,87
EUR	2.000.000	Terna Rete Elettr Nazionale SpA 1% EMTN 19/10.04.26	1.871.640,00	1.860.770,00	2,42

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

LUX-BOND GREEN**Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (suite)**

au 30 juin 2023
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	1.500.000	Vattenfall AB 0.05% EMTN Sen Reg S 20/15.10.25	1.507.351,50	1.374.945,00	1,79
EUR	1.000.000	Vodafone Group Plc 0.9% EMTN Sen Reg S 19/24.11.26	980.740,90	914.065,00	1,19
			73.171.671,77	62.649.372,50	81,39
USD	2.000.000	Apple Inc 3% Sen 17/20.06.27	1.865.313,44	1.735.499,55	2,25
USD	1.300.000	Avangrid Inc 3.8% Sen 19/01.06.29	1.241.946,62	1.089.271,31	1,42
USD	1.700.000	EIB 2.875% EMTN Sen Reg S 18/13.06.25	1.570.244,53	1.496.934,92	1,94
USD	1.500.000	Electricité de France SA 3.625% Sen Reg S 15/13.10.25	1.432.227,67	1.322.529,79	1,72
USD	1.000.000	Kaiser Foundation Hospitals 3.15% Sen Ser 2017 17/01.05.27	934.475,39	862.011,91	1,12
USD	1.500.000	KFW 1.75% Sen 19/14.09.29	1.336.569,24	1.202.144,82	1,56
USD	1.300.000	Nederlandse Waterschapsbank NV 1% Sen Reg S 20/28.05.30	1.069.518,21	960.993,12	1,25
USD	2.000.000	Toyota Motor Cred Corp 2.15% Ser B Sen 20/13.02.30	1.732.650,93	1.571.283,23	2,04
USD	1.700.000	Verizon Communications Inc 3.875% Sen 19/08.02.29	1.652.326,97	1.463.550,41	1,90
USD	1.500.000	Xylem Inc 1.95% 20/30.01.28	1.307.381,35	1.206.104,50	1,57
			14.142.654,35	12.910.323,56	16,77
		Total portefeuille-titres	87.314.326,12	75.559.696,06	98,16
		Avoirs bancaires		1.063.197,11	1,38
		Autres actifs/(passifs) nets		354.313,62	0,46
		Total		76.977.206,79	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-BOND GREEN**Répartition économique et géographique du portefeuille-titres**

au 30 juin 2023

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pays et gouvernements	32,04 %
Services aux collectivités	24,06 %
Finances	20,86 %
Institutions internationales	9,16 %
Administrations publiques locales	3,41 %
Services de télécommunication	3,09 %
Biens de consommation durable	2,25 %
Industrie	2,17 %
Services de santé	1,12 %
Total	<u>98,16 %</u>

Répartition géographique(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

France	19,47 %
Italie	15,48 %
Allemagne	12,38 %
Pays-Bas	11,05 %
Etats-Unis d'Amérique	10,30 %
Belgique	5,58 %
Luxembourg	4,41 %
Suède	3,62 %
Espagne	3,45 %
Irlande	2,81 %
Danemark	2,61 %
Autriche	2,59 %
Pologne	1,82 %
Suisse	1,40 %
Royaume-Uni	1,19 %
Total	<u>98,16 %</u>

Notes aux états financiers

au 30 juin 2023

1. Informations générales

LUX-BOND (la "SICAV") a été créée à Luxembourg en date du 18 mai 1989 pour une durée illimitée. Le capital social initial de LUF 50.000.000, a été souscrit conjointement par la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, la BANQUE RAIFFEISEN S.C. et la CERABANK LUXEMBOURG S.A.

La SICAV est soumise à la Partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les Organismes de Placement Collectif en valeurs mobilières conformément à la directive 2009/65/CE. Les statuts de la SICAV ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du 15 décembre 2017, dont le texte a été publié au Recueil électronique des sociétés et associations (RESA) en date du 1er février 2018.

La valeur nette d'une action, le prix d'émission et le prix de rachat sont disponibles au siège de la SICAV et aux guichets de la banque dépositaire et des établissements chargés du service financier.

Les avis aux actionnaires seront publiés dans le "Luxemburger Wort" à Luxembourg et éventuellement dans d'autres publications sur décision du Conseil d'Administration.

Les documents suivants peuvent être consultés au siège de la SICAV, 1, Place de Metz, L-1930 LUXEMBOURG :

1. Les statuts.
2. Le contrat de banque dépositaire.
3. Le contrat d'agent domiciliataire et d'agent payeur.
4. Le contrat entre LUX-FUND ADVISORY S.A. et la SICAV.
5. Le contrat entre SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT S.A. et la SICAV.
6. Les rapports annuels et semestriels.

Par ailleurs, les investisseurs peuvent consulter les documents ou informations suivants sur le site internet de la société de gestion (www.spuerkeess-am.lu):

1. La dernière valeur nette d'inventaire de la classe d'actions concernée et les performances passées.
2. Le document d'information pour l'investisseur de la classe d'actions concernée, informant sur l'objectif et la politique d'investissement, le profil de risque et de rendement, les frais et les performances passées.

2. Principales méthodes comptables

a) Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la SICAV ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation.

b) Evaluation du portefeuille

La valeur de toutes valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, options et contrats à terme qui sont négociés ou cotés sur une bourse officielle ou sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, est déterminée suivant le dernier cours disponible applicable au jour d'évaluation en question.

Dans la mesure où il n'existe aucun cours pour les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire en portefeuille au jour d'évaluation ou si le prix déterminé suivant le paragraphe précédent n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières ou si les titres ne sont pas cotés, l'évaluation se fait sur la base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV.

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2023

c) Evaluation des autres actifs

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et comptes à recevoir ainsi que des dividendes et intérêts annoncés ou échus non encore touchés, est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée; dans ce dernier cas, la valeur est déterminée en retranchant le montant que le Conseil d'Administration estime adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

d) Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur portefeuille titres

Les bénéfices et pertes réalisés sur portefeuille titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition.

e) Revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement (*ex-date*), nets de retenue à la source éventuelle.

Les revenus d'intérêts courus et échus sont enregistrés, nets de retenue à la source éventuelle.

f) Etats financiers globalisés

Les états financiers globalisés de la SICAV sont établis en euro (EUR), et sont égaux à la somme des rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment converties dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers.

A la date des états financiers, le cours de change utilisé pour l'état globalisé est le suivant :

1	EUR	=	1,0910000	USD	Dollar américain
---	-----	---	-----------	-----	------------------

g) Conversion des soldes en devises étrangères

Les avoirs bancaires, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les revenus et charges exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date de l'opération.

h) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment libellés en devises autres que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

i) Attribution des frais

Lorsque la SICAV supporte un engagement qui est en relation avec un avoir d'un compartiment ou en relation avec une opération effectuée en rapport avec un avoir d'un compartiment, cet engagement est attribué au compartiment en question.

Un engagement de la SICAV qui ne peut pas être attribué à un compartiment déterminé sera attribué à tous les compartiments au prorata des valeurs nettes des actions émises au sein des différents compartiments.

3. Rémunération du conseiller en investissements et de la société de gestion

La SICAV fait appel aux services de la société SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT S.A. agissant en qualité de société de gestion.

SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT S.A. perçoit pour ses services une rémunération annuelle au taux effectif de 0,19% pour les compartiments, payable à la fin de chaque mois sur les actifs nets moyens du mois en question.

La SICAV fait appel aux services de la société LUX-FUND ADVISORY S.A. agissant en qualité de conseiller en investissements.

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2023

LUX-FUND ADVISORY S.A. perçoit pour ses services une rémunération annuelle au taux effectif de 0,46% pour les classes d'actions A et B des compartiments et de 0,29 % pour la classe d'action M, payable à la fin de chaque mois sur les actifs nets moyens de la classe pour le mois en question.

4. Rémunération du Dépositaire

La rémunération des services de dépositaire est incluse dans la rubrique "Commission de dépositaire" présentée dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net du rapport annuel.

5. Frais d'administration centrale

La rémunération d'agent administratif et de domiciliation est incluse dans la rubrique "Frais d'administrations centrale" figurant dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net du rapport annuel.

6. Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est incluse dans la rubrique "Autres charges" présentée dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif du rapport annuel. Cette rémunération est soumise chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

7. Commission de gestion des fonds cibles

Le niveau maximal des commissions de gestion qui peuvent être facturées à la fois à la SICAV elle-même et aux autres OPCVM et/ou autres OPC dans lesquels la SICAV investit est de 2 %.

8. Impôts

Au Luxembourg, la SICAV est assujettie au paiement de la taxe d'abonnement, au taux de 0,05 % par an, payable trimestriellement et calculée sur la totalité des actifs évalués au dernier jour de chaque trimestre.

La classe M bénéficie de la taxe d'abonnement réduite au taux annuel de 0,01 % visée par l'article 174 (a) de la Loi modifiée du 17 décembre 2010.

Selon l'article 175 (a) de la Loi modifiée du 17 décembre 2010, les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement sont exonérés de cette taxe.

Certains revenus de la SICAV en provenance de sources extérieures au Luxembourg sont assujettis à des retenues à la source, d'un taux variable, qui ne sont pas récupérables.

9. Prêt de titres

La SICAV peut procéder à des opérations de prêt de titres. A la date des états financiers, la SICAV n'est pas engagée dans des opérations de prêt de titres.

10. Mouvements du portefeuille-titres

La liste des achats et ventes effectués au cours de la période se référant au rapport incluant les états financiers audités est tenue sans frais à la disposition des actionnaires au siège de la SICAV et aux guichets de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG et de la BANQUE RAIFFEISEN S.C..

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2023

11. Evénements

La société de gestion BCEE ASSET MANAGEMENT a changé sa dénomination en SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT à compter du 28 février 2023 et a transféré son siège social au 19-21 rue Goethe, L-1637 Luxembourg à compter du 6 mars 2023.

Avec effet au 15 mai 2023, EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A. a changé sa dénomination en UI efa S.A..

12. Evénement subséquent

Restructuration

Il est prévu que la restructuration initialement programmée en 2022 aura lieu au cours de l'année 2024 par absorption des compartiments de la SICAV au sein d'une seule SICAV à compartiments multiples qui appartient à la même gamme de fonds gérés par SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT S.A. (" lux | funds "). La décision de fusion a été prise par le Conseil d'Administration de la SICAV en date du 3 mars 2022.

Sous réserve de la décision des Assemblées Générales Extraordinaires, la fusion aura lieu selon les modalités suivantes:

Les SICAV absorbées:

- LUX-EQUITY
- LUX-CASH
- LUX-BOND
- LUX-CROISSANCE

La SICAV absorbante:

- LUX-PORTFOLIO

Nom de la SICAV après fusion: LUX-FUNDS.

Dans le contexte de la fusion, la dénomination de plusieurs compartiments existants de la SICAV absorbante sera modifiée.

Les détails de cette restructuration seront communiqués aux investisseurs le moment venu.

Informations supplémentaires

au 30 juin 2023

Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash (règlement UE 2015/2365, ci-après "SFTR")

Durant la période de référence des états financiers, la SICAV n'a pas été engagée dans des opérations sujettes aux exigences de publications SFTR. En conséquence, aucune information concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash ne doit être présentée.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lux-Bond Green

Identifiant d'entité juridique :

549300YSGJHX75WX8F95

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: 97,3%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif durable du compartiment consistait à créer un impact environnemental positif en investissant au moins 80% de ses actifs dans des obligations vertes dans le respect des Green Bond Principles (GBP) de l'International Capital Market Association (ICMA). Le nom du compartiment fait dès lors référence aux obligations vertes, ou green bonds.

Afin d'assurer un alignement aux GBP de l'ICMA, pour chaque investissement du produit, plusieurs points ont été vérifiés :

- L'utilisation des recettes de l'obligation doit se diriger vers des projets soutenables.
- Le processus de sélection des projets éligibles doit être défini préalablement à l'émission.
- La gestion des recettes de l'obligation doit être expliquée, et il est recommandé que les recettes soient gérées indépendamment des recettes d'obligations traditionnelles.
- L'émetteur doit s'engager à faire des publications régulières liées à l'impact environnemental des projets financés.

Au cours de la période sous revue, le produit était en moyenne investi à 97,3% dans des obligations vertes alignées aux GBP de l'ICMA. Le reste consistait uniquement en des liquidités non investies.

Le pourcentage des investissements a été déterminé sur base de la valeur de marché et des intérêts courus des titres en portefeuille. Les investissements pour la période sous revue sont la moyenne des investissements à la fin de chaque trimestre de la période.

Au sein de ces 97,3% d'obligations vertes, le détail est le suivant.

Portefeuille moyen sur la période	Nombre d'obligations	Montant investi	% des investissements
Nombre d'obligations en portefeuille	57	84.558.497 €	100,00%
Dont obligations vertes	57	84.558.497 €	100,00%
Dont un rapport post-émission est déjà disponible	51	78.942.830 €	93,36%
Dont l'allocation aux projets est déjà disponible	46	58.555.438 €	69,25%

Source : LGX Datahub

Pour les obligations dont les recettes ont déjà été allouées à des projets (soit 69,25% du portefeuille), la répartition par type de projet est la suivante.

Type de projet	Montant alloué (Portefeuille)	Pourcentage
Renewable energy	20.289.827 €	34,65%
Clean transportation	14.050.161 €	23,99%
Energy efficiency	8.432.036 €	14,40%
Green buildings	6.444.495 €	11,01%
Water and wastewater	2.714.381 €	4,64%
Eco-efficient products and processes	2.536.796 €	4,33%
Pollution prevention and control	1.402.795 €	2,40%
Biodiversity conservation	1.144.434 €	1,95%
Climate change adaptation	834.325 €	1,42%
Natural resources and land use	697.429 €	1,19%
Other	8.759 €	0,01%
Total déjà alloué à l'issue de la période	58.555.438 €	100%

Source : LGX Datahub, post-issuance documentation

Il est important de noter que certaines obligations en portefeuille ont été émises au cours de l'année et que les recettes de celles-ci n'ont pas encore été allouées à des projets. Pour cette raison, l'allocation aux projets détaillée ci-dessus ne couvre pas l'intégralité du portefeuille, mais uniquement la part du portefeuille qui a déjà été dirigée vers des projets verts.

Afin de poursuivre son objectif durable, le compartiment n'a pas tenu compte des critères de la Taxinomie européenne relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Plusieurs indicateurs ont été utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable de ce produit :

- Le pourcentage des investissements dans des obligations vertes alignées aux GBP de l'ICMA, qui devait être de 80% minimum.

En moyenne, au cours de la période sous revue, la part des investissements dans des obligations vertes était de 97,3%. Ce point de données a été obtenu à travers les fournisseurs Bloomberg et/ou Climate Bonds Initiative, qui vérifient l'alignement d'une obligation sur les 4 grands principes de l'ICMA.

- Le pourcentage des investissements émis par des sociétés en violation des United Nations Global Compact principles (UNGC), qui devait être de 0% maximum.

En moyenne, au cours de la période sous revue, la part des investissements dans ces sociétés était de 0%.

Ce point de données a été obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui analyse les controverses affectant une société pour en déduire sa conformité avec les principes UNGC.

- Le pourcentage des investissements émis par des sociétés qui n'étaient pas alignées aux United Nations Guiding Principles for Business & Human Rights (UNGP), qui devait être de 0% maximum.

En moyenne, au cours de la période sous revue, la part des investissements dans ces sociétés était de 0%.

Ce point de données a été obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui analyse les controverses affectant une société pour en déduire son alignement aux UNGP for Business & Human Rights.

- Le pourcentage des investissements émis par des sociétés qui ne satisfaisaient pas les Minimum Social Safeguards de l'Union européenne, qui devait être de 0% maximum.

En moyenne, au cours de la période sous revue, la part des investissements dans ces sociétés était de 0%.

Ce point de données a été directement obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui analyse les controverses et les revenus des sociétés pour déterminer le respect des Minimum Social Safeguards. À cet effet, les sociétés qui faisaient l'objet d'un signalement « Rouge »* sur des controverses d'ordre Social ou de Gouvernance ont été exclues. Les sociétés liées à l'armement controversé ont été exclues. Les sociétés qui généraient plus de 5% de leurs revenus d'activités liées au tabac ont été exclues.

- Le pourcentage des investissements émis par des sociétés qui possédaient un signalement « Rouge » lié à leurs controverses, qui devait être de 0% maximum.

En moyenne, au cours de la période sous revue, la part des investissements dans ces sociétés était de 0%.

Ce point de données a été obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui analyse les controverses affectant une société. Cela signale s'il est survenu une controverse notable liée aux opérations ou aux produits d'une société avec un impact social ou environnemental sévère.

- Le pourcentage des investissements émis par des sociétés qui ne satisfaisaient pas les critères Do No Significant Harm (DNSH) de l'Union européenne, qui devait être de 0% maximum.

En moyenne, au cours de la période sous revue, la part des investissements dans ces sociétés était de 0%.

Ce point de données a été directement obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui analyse les controverses affectant une société et les lie aux différents objectifs environnementaux définis par l'Union européenne. À cet effet, et à travers la méthodologie du fournisseur, une société ne satisfaisait pas ces critères DNSH si elle possédait un signalement « Rouge »* ou « Orange »* sur les catégories liées à ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la gestion durable de l'eau, l'économie circulaire, la prévention de la pollution ou la biodiversité.

- **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Un seul indicateur a évolué par rapport à la période précédente (cf : rapport annuel 2022). Cet indicateur est le premier, à savoir le pourcentage des investissements dans des obligations vertes alignées aux GBP de l'ICMA, qui devait être de 80% minimum.

Alors qu'il était de 94,7% pour l'année 2022, celui-ci est de 97,3% pour ce premier semestre 2023. La raison de cette amélioration est l'investissement de liquidités dans des obligations vertes. Les rendements étant devenus plus attractifs, la part des liquidités non investies en portefeuille a été réduite. Néanmoins, au cours des deux périodes, le compartiment était exclusivement investi en obligations vertes.

- **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le produit a suivi une politique d'exclusion, telle que spécifiée par les indicateurs de durabilité dans la question précédente. Cette politique d'exclusion a notamment pour but de ne pas causer de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social.

À cet effet, les indicateurs concernant les incidences négatives ont été pris en compte conformément au tableau disponible dans le prospectus du compartiment.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été considérés conformément aux spécifications données dans l'annexe SFDR du produit, au sein de son prospectus, ainsi que dans le rapport des incidences négatives des investissements du produit pour l'année 2022, publié à l'adresse suivante :

https://www.spuerkeess.lu/fileadmin/mediatheque/Spuerkeess_Asset_Management/Rapport_produit/Rapport_produit_PAI_2022_-_Lux-Bond_Green.pdf

Ce rapport est publié sur base annuelle. Les informations liées aux PAI pour l'année 2023 seront donc publiées dans le rapport annuel 2023.

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été pris en compte à travers un fournisseur de données externe, MSCI ESG, qui analyse les controverses

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

affectant une société pour en déduire son alignement à ces principes. À cet effet, le compartiment a exclu toutes les sociétés qui n'étaient pas alignées aux principes UNGP. Le même type d'approche a été utilisé pour exclure toute société qui était évaluée par MSCI ESG comme étant en violation des principes Global Compact des Nations unies (UNGC).

Lors de la période sous revue, le compartiment n'a pas été exposé à ce type de société.

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ont été indirectement pris en compte à travers l'exclusion des sociétés qui possédaient un signalement « Rouge » lié à leurs controverses. Ces principes de l'OCDE n'ont pas été directement intégrés au même titre que les deux précédents en raison d'un manque de données équivalentes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte tel que détaillé en amont de ce document.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les chiffres ci-dessous représentent les investissements les plus importants sur la période, c'est-à-dire, au poids moyen le plus important sur le premier semestre 2023. Le pourcentage des investissements a été déterminé sur base de la valeur de marché et des intérêts courus des titres en portefeuille.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/01/2023 au 30/06/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FR0013234333 - France 25/06/39	Gouvernement	4,4%	France
DE0001030716 - Deutschland 10/10/25	Gouvernement	3,6%	Allemagne
DE0001030708 - Deutschland 15/08/30	Gouvernement	3,3%	Allemagne
XS2020608548 - Hera SpA 05/07/27	Services aux collectivités	2,9%	Italie
IE00BFZRQ242 - Ireland 18/03/31	Gouvernement	2,8%	Irlande
XS1721760541 - Orsted 26/11/29	Services aux collectivités	2,6%	Danemark
XS1937665955 - Enel Finance 21/07/25	Services aux collectivités	2,5%	Italie
XS1980270810 - Terna Rete 10/04/26	Services aux collectivités	2,4%	Italie
IT0005438004 - Italia 30/04/45	Gouvernement	2,4%	Italie
XS2292486771 - ACEA SpA 28/09/25	Services aux collectivités	2,4%	Italie
US037833CX61 - Apple 20/06/27	Technologie	2,3%	États-Unis
BE0000346552 - Belgium 22/04/33	Gouvernement	2,2%	Belgique
XS2317069685 - Intesa San Paolo 16/03/28	Services financiers	2,2%	Italie
FR0014004750 - BFCM 29/06/28	Services financiers	2,2%	France
US89236TGU34 - Toyota 13/02/30	Consommation discrétionnaire	2,1%	Japon



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité, c'est-à-dire les investissements en obligations vertes alignées aux GBP de l'ICMA, était de 97,3% en moyenne au cours de la période sous revue.

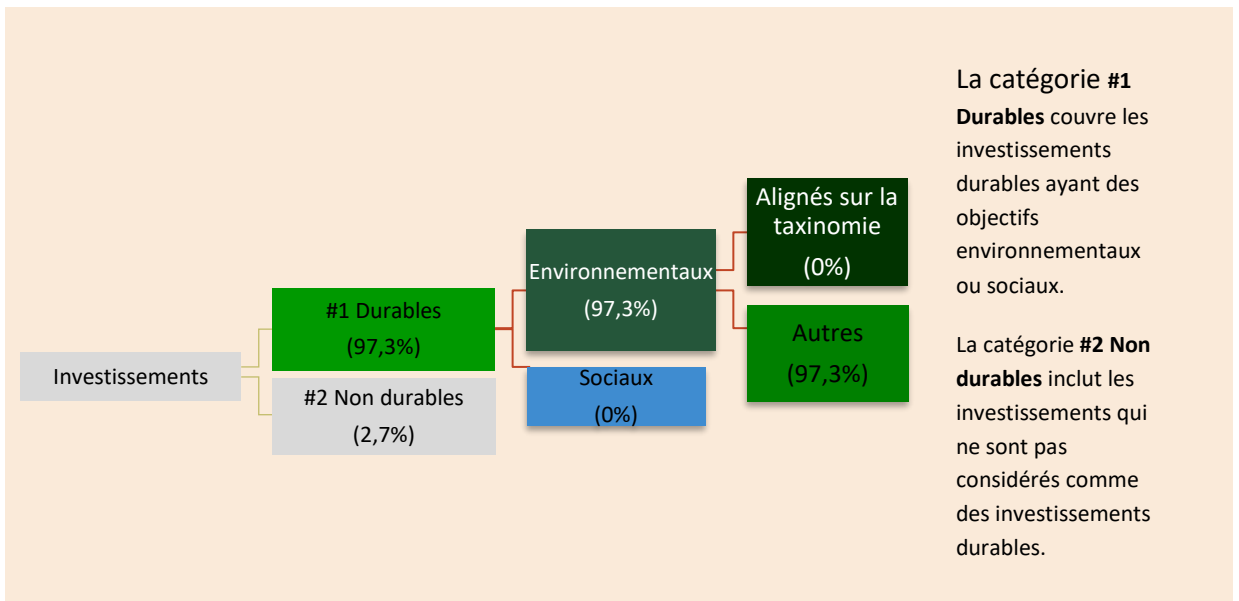
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Le produit a exclusivement investi dans des obligations vertes qui suivaient les GBP de l'ICMA. La proportion de ces investissements était de 97,3% en moyenne au cours de la période sous revue.

La part non durable du produit concernait uniquement des dépôts à vue pour des besoins de trésorerie non investie. En moyenne au cours de la période sous revue, la part des liquidités était de 2,7%.

Le pourcentage des investissements a été déterminé sur base de la valeur de marché et des intérêts courus des titres en portefeuille.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au cours de la période sous revue, les investissements étaient dirigés vers les secteurs économiques suivants.

Secteur	Poids
Gouvernement	43,8%
Services aux collectivités	27,5%
Services financiers	14,9%
Services de communications	3,1%
Consommation discrétionnaire	2,3%
Technologie	2,3%
Industrie	2,2%
Soins de santé	1,1%

Ces secteurs économiques étaient liés aux sociétés émettrices des obligations vertes en portefeuille. Nous pouvons également présenter les activités vers lesquelles les recettes des obligations vertes détenues étaient dirigées, ce qui permet de mieux appréhender le caractère durable de ces titres. Pour les obligations dont les recettes ont déjà été allouées à des projets (soit 69,25% du portefeuille), la répartition par type de projet est la suivante.

Type de projet	Pourcentage
Renewable energy	34,65%
Clean transportation	23,99%
Energy efficiency	14,40%
Green buildings	11,01%
Water and wastewater	4,64%
Eco-efficient products and processes	4,33%
Pollution prevention and control	2,40%
Biodiversity conservation	1,95%
Climate change adaptation	1,42%
Natural resources and land use	1,19%
Other	0,01%
Total alloué	100%

Source : LGX Datahub, post-issuance documentation

Le pourcentage des investissements a été déterminé sur base de la valeur de marché et des intérêts courus des titres en portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Afin de poursuivre son objectif durable, le compartiment n'a pas tenu compte des critères de la Taxinomie européenne relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le compartiment n'étant pas en mesure de calculer son alignement à la taxinomie, la proportion d'investissements alignés à la taxinomie était dès lors de 0%.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui* :

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

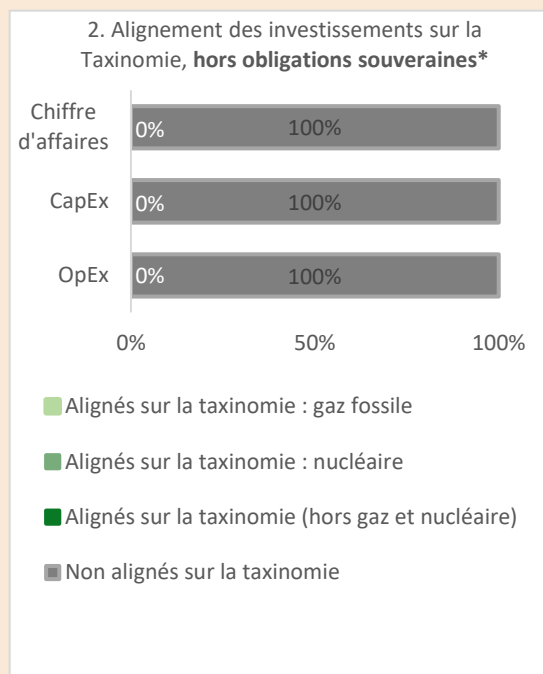
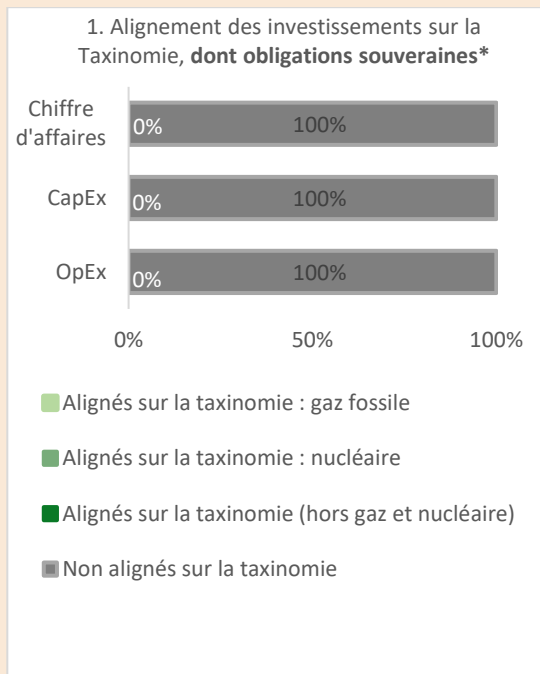
Non

*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent pas de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge à gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la Taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la Taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la Taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entres autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A

- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

En moyenne au cours de la période sous revue, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la Taxinomie de l'UE était de 97,3%. Étant donné que les obligations vertes en portefeuille ne publiaient pas le degré d'alignement taxinomique des projets financés, le produit n'était pas en mesure de calculer un alignement à la Taxinomie de l'UE au cours de la période sous revue.

- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

N/A



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Non durables » étaient composés uniquement de dépôts à vue pour des besoins de trésorerie, et ne répondaient donc pas à des garanties minimales. Leur part au sein du produit était de 2,7% en moyenne au cours de la période sous revue.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Afin d'atteindre l'objectif d'investissement du produit, plusieurs contrôles ont été mis en place :

- Les sociétés exclues d'après la politique d'exclusion ont été introduites dans le logiciel de gestion afin d'assurer un contrôle pré-transaction des investissements.
- Le Comité ESG de Spuerkeess Asset Management a pris connaissance des investissements et s'est assuré du respect de la politique d'investissement du produit.

Au cours de la période de référence, le compartiment a donc investi ses avoirs dans des obligations vertes, telles que définies dans la première section de ce document, tout en s'assurant de ne pas investir dans des titres de sociétés qui étaient exclues dans le but de ne pas causer de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux et sociaux.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Le produit ne possédait pas d'indice de référence et ne mesurait pas son objectif de durabilité à travers une comparaison à un indice de référence.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

N/A

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

